ÉCOLE SECONDAIRE DE
LA SEIGNEURIE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de la Seigneurie du 15 octobre 2025, à 18 h 30, au local A3-6-4.

Représentants des parents	Représentants des enseignants	Représentants soutien et professionnel (PNE)	Directions	Représentants des élèves
Tania Bernier	Amélie Bachelard	Denise Nicholls (soutien)	Geneviève Boudreault	Hawa Lucie Benny Traoré
Richard Blondeau	Philippe Bertrand	Shirley Normand (PNE)	Mathieu Bougie	Justin Massé
Véronique Boucher	Gail Cliche		Katia Ouellet	
Caroline Laflamme	Samuel Filion-Doyon		La direction	
Jean-Pierre Manderlier	Julie Pagé		Tina Turcotte	
Maripier Mercier (Départ à 19 h 30)	Éloïse Simard-Veer			
Jessica Parent				
Jean-Pierre Yengoua (abs)				

M^me^ Nathalie Laberge agit à titre de secrétaire.

1.1 ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La direction souhaite la bienvenue aux membres et constate que le quorum requis par la Loi est atteint. La direction déclare la séance ouverte à 18 h 30. Elle invite les membres à se présenter.

1.2 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Samuel Chapdelaine, enseignant en CCQ, à l'école de La Seigneurie, accompagne les représentants des élèves. Hawa Lucie Benny Traoré et Justin Massé se présentent aux membres du conseil d'établissement.

Marie-Françoise Durette, Stéphanie Poulin De Courval et Annie-Pier Bélanger, parent de l'école de La Seigneurie, s'adressent aux membres du conseil d'établissement concernant une situation vécue à l'école par leurs enfants. La direction donne des explications aux membres et aux parents sur le sujet discuté.

1.3 INSCRIPTION DE POINTS POUR LE VARIA

a) Autobus - Chevaliers
b) Cellulaire à l'école

1.4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2024

CE 25/26 01 IL EST PROPOSÉ par Véronique Boucher d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
AVIS DE CONVOCATION

La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire du conseil d'établissement qui se tiendra le mercredi 15 octobre 2025, à 18h30 au local A3-6-4. Vous devez entrer par la porte numéro 13, qui est située en arrière de l'école.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.1 Accueil et vérification du quorum;
1.2 Période de questions du public;
1.3 Inscription de points pour le varia;
1.4 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 octobre 2025;
1.5 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 2025;
1.6 Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2025;
1.7 Formations pour les membres du conseil d'établissement; -10 min
1.8 Informations diverses :
 A) De la direction; -5 min
 B) Du représentant du comité de parents; -5 min
 C) Des représentants du parlement-étudiant; - 5 min

DÉCISIONS

1.9 Adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement (articles 66 et 67) ; -5 min
1.10 Élections aux postes de présidence et de substitut à la présidence (articles 56 et 60) ; -5 min
1.11 Approbation du calendrier des réunions et du calendrier des sujets (article 67) ; -5 min
1.12 Approbation ajustement des frais aux parents (articles 3, 7, 75.0.1et 77.1) - 10 min
1.13 Approbation des activités parascolaires 2025-2026 (article 90); -15 min
1.14 Approbation des sorties éducatives 2025-2026 (article 87); -15 min
1.15 Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (article 75.1 et 110.4); 15 min.
1.16 Adoption du budget de l'école 2025-2026 (article 95); -20 min.
1.17 Approbation des campagnes de financement (article 95); - 10 min
1.18 Varia;
1.19 Levée de l'assemblée.

La direction
Direction

1.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2025

CE 25/26 02 IL EST PROPOSÉ par Mariepier Mercier d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.6 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2025

La direction informe les membres du départ de la direction adjointe du 5e secondaire, Aisah-Diane Mantah. Elle explique aux membres le point Varia 5.15 concernant la demande de renouvellement d'un an pour la reconnaissance de Sport-études 2025-2026 concernant le programme de Basketball.

1.7 FORMATIONS POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction donne des explications au sujet de la formation obligatoire pour les nouveaux membres. Un lien sera envoyé par courriel afin que les membres puissent consulter les documents et vidéos déposés.

1.8 INFORMATIONS DIVERSES

A) De la direction :

La direction informe les membres sur l'organisation scolaire 2025-2026 concernant le nombre de groupes (71 groupes) et le nombre d'élèves (1875 élèves). La direction donne certaines informations concernant le fonctionnement de l'école. Elle informe les membres que deux postes sont à combler concernant les membres de la communauté, elle leur demande s'ils connaissent des gens intéressés à siéger sur le conseil d'établissement d'en faire part par courriel à Nathalie Laberge, secrétaire du conseil.

B) Du représentant du comité de parents :

Le représentant donne quelques informations concernant la dernière rencontre.

C) Des représentants du parlement-étudiant :

Les représentants des élèves s'adressent aux membres, ils les informent des points importants et leurs idées principales discutés lors du parlement étudiant:

- Agrandir et diversifier le parlement étudiant par diverses activités (vidéo, babillard, publicité, etc)
- Faire différentes activités concernant les festivités à l'école (Halloween, Noël, fin d'année, etc)

Les membres de la direction donnent des explications concernant certains points décrits ci-haut.

1.9 ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ARTICLES 66 ET 67)

CE 25/26 03 CONSIDÉRANT les articles 66 et 67 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Éloïse Simard-Veer d'adopter des règles de régie interne du conseil d'établissement 2025-2026, telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.10 ÉLECTIONS AUX POSTES DE PRÉSIDENCE ET DE SUBSTITUT À LA PRÉSIDENCE (ARTICLES 56 ET 60)

CE 25/26 04 CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est PROPOSÉ par Jean-Pierre Manderlier que Véronique Boucher soit nommée présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

Véronique Boucher accepte la proposition et elle est élue présidente du conseil d'établissement de La Seigneurie pour l'année 2025-2026

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE 25/26 05 CONSIDÉRANT l'article 60 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est PROPOSÉ par Jessica Parent que Richard Blondeau soit nommé substitut à la présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

Richard Blondeau accepte la proposition et il est élu substitut à la présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

1.11 APPROBATION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS ET DU CALENDRIER DES SUJETS (ARTICLE 67)

CE 25/26 07 CONSIDÉRANT l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Jessica Parent d'approuver le calendrier des réunions 2025-2026, soit les 15 octobre 2025, 8 décembre 2025 (TEAMS), 26 février 2026 (TEAMS), 4 mai 2026 et le 10 juin 2026.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

1.12 APPROBATION AJUSTEMENT DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (ARTICLES 3, 7, 75.0.1et 77.1)

CE 25/26 08 CONSIDÉRANT les articles 3,7,75.0.1 et 77.1 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT qu'en raison d'un changement d'enseignant ayant pris en charge certains groupes, et afin de refléter la réalité des activités qui seront organisées dans ces groupes, voici les ajustements des montants de la facture scolaire:

- **Diminuer de 50 $** de la facture des élèves **EESL de 5e secondaire**. Le montant passerait de **200 $ à 150 $**.
- **Diminuer de 25 $** de la facture des élèves **Musique-études**. Le montant passerait **de 800 $ à 775 $**.
- **Augmenter de 50 $** à la facture des élèves **Langues-études de 5e secondaire**, afin de permettre davantage de sorties. Le montant passerait de **275 $ à 325 $**.

Il est proposé par Richard Blondeau d'approuver les ajustements des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2025-2026, tel que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

1.13 APPROBATION DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES 2025-2026 (ARTICLE 90)

CE 25/26 09 CONSIDÉRANT l'article 90 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par Jessica Parent d'approuver les activités parascolaires pour l'année 2025-2026, telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

1.14 APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES 2025-2026 (ARTICLE 87)

- CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement ne siège pas à tous les mois ;

- CONSIDÉRANT que plusieurs offres d'activités peuvent se présenter dans les intervalles des séances du conseil ;

- CONSIDÉRANT que les offres de sorties éducatives seront envoyées par courriel aux membres pour approbation deux fois par mois. Un délai de 48 heures est demandé aux membres pour répondre à cette demande;

CE 25/26 10 CONSIDÉRANT l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Mariepier Mercier d'approuver cette procédure d'approbation, telle que présentée, pour les sorties éducatives 2025-2026 de l'école de La Seigneurie.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

1.15 APPROBATION DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE (ARTICLES 75.1 ET 110.4);

CE 25/26 11 CONSIDÉRANT les articles 75.1 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Tania Bernier d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école de La Seigneurie, tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

1.16 ADOPTION DU BUDGET DE L'ÉCOLE 2025-2026 (ARTICLE 95)

Mathieu Bougie, gestionnaire administratif d'établissement, présente et explique le budget de l'école de La Seigneurie pour l'année 2025-2026.

CE 24/25 12 CONSIDÉRANT l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Tania Bernier d'approuver le budget de l'école 2025-2026, tel que présenté.

1.17 APPROBATION DES CAMPAGNES DE FINANCEMENTS (ARTICLE 95)

CE 24/25 13 CONSIDÉRANT l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique;

Il est proposé par Richard Blondeau d'approuver les campagnes de financement pour le voyage de Langues-études (bûches glacées, chocolat Lamontagne, Fundscritp, Perfection et emballage en supermarché) pour l'année scolaire 2025-2026, telles que présentées.

Un suivi sera fait auprès de l'équipe en entrepreneuriat-études afin de valider leur campagne de financement.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

1.18 VARIA

A) AUTOBUS - CHEVALIERS

Geneviève Boudreault, direction adjointe, donne des explications concernant le transport des élèves en sport-études hockey.

B) CELLULAIRE À L'ÉCOLE

La direction donne des explications sur le fonctionnement concernant l'interdiction du cellulaire à l'école.

1.19 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 23

Véronique Boucher, présidente

La direction, direction

Nathalie Laberge, secrétaire